

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 15 octobre 2012 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE	:	M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT	:	M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
LES CONSEILLERS	:	M. FERNAND BOUCHARD M. MARC-ANTOINE FORTIN M. BERTHOLD TREMBLAY M. MAGELLA DUCHESNE M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assistent également à la séance, M. GILLES BOUDREAU, Secrétaire-trésorier, et M. CARL BOUCHARD, Secrétaire-trésorier adjoint.

1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute par une courte prière. Après quoi, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

268.10.12

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2012**

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 1^{er} octobre 2012.

269.10.12

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 1^{er} octobre 2012 soit

approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance. La présente résolution est adoptée séance tenante.

4.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Pierre Aubé, ingénieur au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, reçue le 3 octobre 2012. Afin de permettre l'achèvement des travaux admissibles, il nous informe que l'échéancier de réalisation du projet commun d'alimentation en eau potable, dans le cadre du volet 1 du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, est reporté au 31 mars 2013.

5.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} OCTOBRE 2012 AU 12 OCTOBRE 2012

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER : 27 175.89 \$

COMPTES DÉJÀ PAYÉS : 138 682.29

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER : 348 223.39

COMPTES DÉJÀ PAYÉS : 515.47

270.10.12 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 12 octobre 2012, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 11416 à 11425; 11471 à 11475; 11477 à 11496; ainsi que 1110; 1111 et 1129; soient et sont acceptés tels que libérés et que cette résolution soit adoptée séance tenante.

Je, soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 15^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2012

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

6.- MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR DÉPHOSPHATATION

271.10.12

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement de mandater exclusivement Normand Villeneuve, ingénieur chez Roche Ltée, Groupe-conseil, pour entreprendre les démarches visant à se conformer à de nouvelles exigences du ministère de l'Environnement du Québec concernant la déphosphatation de notre système de traitement des eaux usées.

Il est en outre résolu d'octroyer un montant de 1 800 \$ plus taxes, pour la réalisation de ce mandat, qui sera pris à même les surplus réservés pour l'assainissement des eaux. La présente résolution est adoptée séance tenante.

7.- APPROBATION DU PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN. RE: LOT 4 723 425 (#23)

272.10.12

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'approuver la vente d'un terrain désigné comme étant le numéro 23 de notre développement résidentiel, soit le lot 4 723 425, au montant de 33 323.50 \$, taxes en sus, et aux conditions décrites ci-après:

- payable au complet lors de la signature;
- construire une résidence unifamiliale dans les deux ans de la signature du contrat;
- si non construction, rachat après deux ans au même prix par la Municipalité moins les frais afférents;
- accorder une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec;
- accorder une servitude d'utilité publique à la municipalité de Saint-Bruno.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, ainsi que M. Gilles Boudreault, directeur général, ou M. Carl Bouchard, directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette vente. La présente résolution est adoptée séance tenante.

8.- APPROBATION DU PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN. RE: LOT 4 723 436 (#8)

273.10.12

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'approuver la vente d'un terrain désigné comme étant le numéro 8 de notre développement résidentiel, soit le lot 4 723 436, au montant de 70 000 \$, taxes en sus, et ce, aux conditions décrites ci-après :

- 5 000 \$ payable lors de la signature du contrat non remboursable et le solde au plus tard le 1^{er} juin 2013.

- Construire une résidence unifamiliale avant le 1^{er} juin 2015 avec une façade d'environ 68 pieds (total +/- 325 000 \$).
- Ajustement de la ligne latérale donnant sur le terrain vacant afin d'agrandir l'accès en façade sans frais pour l'acheteur.
- Accorder une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec.

Il est en outre résolu que M. Réjean Bouchard, maire, ainsi que M. Gilles Boudreault, directeur général, ou M. Carl Bouchard, directeur général adjoint, soient autorisés à signer les documents relatifs à cette vente. La présente résolution est adoptée séance tenante et abroge la résolution 240.09.12.

9.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Il est question des travaux qui sont terminés et ceux qui seront effectués dans les prochains jours dont les bordures de rue dans nos nouveaux développements, ainsi que l'asphaltage et les trottoirs.

B) LOISIRS ET CULTURE

M. Marc-Antoine Fortin présente un résumé de ce qui s'est fait aux loisirs. Il fait également état des dépenses effectuées au parc municipal concernant le 100 000 \$ accordé par le Conseil municipal.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay mentionne qu'une rencontre de la Régie incendie du secteur sud se tiendra cette semaine.

D) URBANISME

Il est convenu d'expédier une lettre de courtoisie à tous les propriétaires d'installation septique non conforme afin de les sensibiliser face à l'obligation qu'ils ont à se conformer aux normes en vigueur.

10.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Aucun sujet.

11.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question.

12.- LEVÉE DE LA SÉANCE

274.10.12 Il est proposé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que la séance soit et est levée.

IL EST 20:30 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAULT